

Grenoble, le 1^{er} septembre 2016

Rentrée scolaire des collèges Le Département investit massivement dans le numérique pour inventer le collège du futur

A l'occasion de la rentrée scolaire, le Président du Département, Jean-Pierre Barbier, s'est déplacé dans 4 collèges isérois, des secteurs public et privé, pour accompagner la reprise des collégiens et de leurs équipes pédagogiques. Cette année, l'accent est mis sur le développement du numérique au travers de nouveaux équipements et méthodes d'enseignement. Le Département veut être le fer de lance du collège du futur et signe la convention des collèges numériques avec le Rectorat pour atteindre cet objectif.

Le Département mise sur le numérique

La majorité départementale a fait le choix d'investir pour l'avenir en équipant les collégiens isérois des moyens numériques indispensables à leur futur.

Lors de sa visite du jour dans les collèges de Fernand Bouvier (St-Jean-de-Bourney/public), Saint-Charles (Vienne/privé), Lucie Aubrac (Grenoble/public) et Marcel Cuynat (Monestier-de-Clermont/public), le Président du Département, Jean-Pierre Barbier, a insisté systématiquement sur l'importance du développement numérique dans les établissements de l'Isère.

Cet engagement global autour de l'ensemble des collèges permettra à tous les élèves d'accéder à des ressources numériques adaptées à l'éducation, via des équipements numériques mobiles.

Dans les établissements sont déployés des moyens importants. A titre d'exemple, pour rattraper le retard, une dizaine de nouveaux collèges situés en zone rurale seront raccordés prioritairement dès cette année au Très Haut Débit. Les autres suivront progressivement.

Au collège Lucie Aubrac, seront livrées 120 tablettes pour équiper élèves et professeurs d'ici la fin de l'année. Le câblage du WiFi est également prévu avec une mise en service dès novembre.

Une convention avec le Rectorat de l'Académie de Grenoble

Ces efforts s'inscrivent dans une démarche globale en partenariat avec l'Education nationale. En effet pour mailler le territoire, le Département a signé aujourd'hui une convention avec le Rectorat de l'Académie de Grenoble intitulée « *Collèges numériques et innovation pédagogique* ».

Dès la fin d'année, au travers de ce Plan numérique pour l'Education, les collégiens du niveau 5ème de 15 collèges, dont 1 privé, seront équipés d'une tablette numérique. Les établissements concernés seront également raccordés au Très Haut Débit et bénéficieront d'une couverture WiFi de leurs locaux. Pour ce faire, le Département et le Rectorat s'engagent à co-financer l'achat de matériels et de logiciels nécessaires à l'enseignement.

CONTACTS PRESSE :

Jean-Marie Cabrières / 06 86 05 39 77 / jean-marie.cabrieres@isere.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Au total, plus de 2 200 élèves seront équipés de tablettes pour la rentrée scolaire et recevront un enseignement innovant via ces nouveaux outils.

« Le Département mise sur le numérique pour enclencher une nouvelle dynamique au niveau éducatif. Le collège ne peut pas rester à l'écart des évolutions technologiques et doit faire évoluer sa manière d'enseigner pour que les jeunes disposent des atouts du monde de demain. Comme pour la culture, le Département entend rendre accessible l'éducation pour tous sur l'ensemble du territoire. Le collège du futur s'invente en Isère ! » explique Jean-Pierre Barbier, Président du Département de l'Isère.

Liste des collèges concernés par le plan numérique (15 établissements)

Salvador Allende, **Bourgoin-Jallieu**
Pierre Dubois, **Seyssinet-Pariset**
Robert Doisneau, **L'Isle d'Abeau**
Simone de Beauvoir, **Crolles**
Flavius Vaussenat, **Allebard**
Jean Ferrat, **Salaise-sur-Sanne**
Fernand Léger, **Saint-Martin-d'Hères**
Lucie Aubrac, **Grenoble**
Jean Vilar, **Echirolles**
Pré Benit, **Bourgoin Jallieu**
François Truffaut, **L'Isle d'Abeau**
Plan Menu, **Coublevie**
Europole, **Grenoble**
Fernand Bouvier, **St-Jean-de-Bournay**
Saint-Charles, **Vienne**

La sécurité renforcée dans les collèges

Dans le contexte actuel, le Département a décidé de renforcer la sécurité des collèges.

- Un recensement exhaustif des enceintes des collèges a été mené depuis le début de l'année pour s'assurer que les établissements soient bien clôturés. Les travaux nécessaires ont été réalisés au printemps et des inspections auront lieu régulièrement.
- Le renforcement des contrôles à l'accueil de chaque collège est prévu avec la présence d'un personnel pour filtrer les accès. Ce dispositif permettra de rassurer les élèves, parents et équipes pédagogiques. La mise en place sera effective dès le mois de septembre.
- Une fiche sur les numéros d'urgence et les procédures à respecter en cas d'alerte va être diffusée dans les établissements en septembre

CONTACTS PRESSE :